Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du Jeudi 11 janvier 2024

Le jeudi 11 janvier deux mille vingt-quatre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle Testelin (convocation pour 19 heures 45).

Date de convocation du Conseil : 4 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice: 14

Nombre de présents :

12

Nombre de votants:

13

Présents : Didier Debrabant, Anthony Vienne, Noël Delleaux, Mireille Dupire, Charles Autreaux, Francine Van Herenthals, Jean-Marie Lalou, Stéphanie Moreaux, Mehdi Hamida, Marc Houzet, Edith Glasse, Hélène Delcroix.

Absents excusés: Thierry Guyonnet (procuration donnée à Didier Debrabant), Régis Rocquet.

Monsieur le Maire sollicite un secrétaire de séance.

Anthony Vienne propose sa candidature – candidature acceptée.

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour :

Ordre du jour :

- 1) Validation du compte-rendu du conseil municipal du 28 novembre 2023,
- 2) Délibération pour la création d'un emploi à durée déterminée,
- 3) Point sur les travaux en cours,
- 4) Préparation de la cérémonie des vœux du 20 janvier 2024.

1) Validation du compte-rendu du conseil municipal du 28 novembre 2023,

Didier Debrabant, maire propose l'acceptation du compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 28 novembre 2023.

Le compte rendu est validé par l'assemblée.

2) Délibération pour la création d'un emploi à durée déterminée,

Monsieur le Maire propose l'embauche pour un an (CDD) de Madame Fanny Delval à raison de 10 heures par semaine (cantine-nettoyage-bibliothèque). Cette proposition faite au conseil municipal se justifie par la nécessité du remplacement d'un agent en arrêt maladie.

Résultat du vote : voix 12 pour et 1 abstention.

3) Point sur les travaux en cours,

Marc Houzet revient sur la dernière réunion travaux autour de la « transition énergétique ». Il a été demandé aux entreprises de faire en sorte pour le 4 mars, la salle de classe du rez-de-chaussée (CM2) et les toilettes extérieures puissent être terminées afin de pouvoir transférer une de classe de l'étage vers la « maison du temps libre. (toutefois la problématique du temps de séchage des murs en terre est à considérer)

Anthony Vienne expose que nous avons eu également ce jour une réunion pour la « maison du sabotier » avec tous les intervenants et la coordination de la sécurité et de la protection de la santé. Il a été constaté

que l'entreprise « Chaumiers-Normands » ne s'est pas présentée à la convocation de l'architecte. Une nouvelle réunion est programmée la semaine 3.

4) Préparation de la cérémonie des vœux du 20 janvier 2024 à 18h00.

La cérémonie des vœux sera proposée sur des bases analogues aux éditions précédentes : photos, discours, verre de l'amitié. Les tâches sont réparties entre les membres du conseil. Il serait intéressant que nous nous organisions l'année prochaine l'accueil des « nouveaux arrivants » à l'occasion de cette cérémonie.

2) Tour de table et questions diverses

Didier Debrabant:

Monsieur le maire revient sur la rencontre que nous avons eue avec notre nouvelle sous-préfète le 29 décembre 2023. Après avoir présenté les chiffres représentatifs de notre village, nous avons eu l'occasion de lui présenter l'ensemble de nos projets en cours et futurs. Elle a également été sollicitée pour de nouvelles subventions si le Pacte 3 Sambre Avesnois Thiérache est signé avec l'Etat. Une visite des différents chantiers a été effectuée en fin de réunion.

Les riverains nous sollicitent afin de réaménager le passage piétonnier reliant la cité Reumont et la rue Mortreux. Un gravillonnage réalisé par les agents municipaux sera programmé rapidement.

Monsieur le maire informe le conseil municipal que l'ancienne secrétaire de mairie est en arrêt maladie depuis le 9 janvier. Il précise que l'arrêt maladie prévaut sur la sanction disciplinaire.

Madame Murielle Lefebvre sollicite la récupération-dépôt de bouchons de bouteilles plastique au bénéfice de l'association « les bouchons d'Amour ». Cette proposition est acceptée. Nous informerons la population sur les modalités de récupération.

Fin de la séance : 21 heures 15

Le Maire, Didier DEBRABANT